
Présidence : Pologne**1398^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 10 novembre 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 12 h 10
Reprise : 12 h 30
Suspension : 13 h 15
Reprise : 15 heures
Clôture : 18 heures

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/1685/22 OSCE+)

Le Président a souhaité au nouveau Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Alibek Bakayev, la bienvenue au Conseil permanent.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE**

Président, Ukraine (PC.DEL/1724/22), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1716/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1684/22), Canada (PC.DEL/1698/22), Türkiye (PC.DEL/1707/22 OSCE+), Royaume-Uni (PC.DEL/1689/22 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/1730/22 OSCE+), Islande (PC.DEL/1705/22 OSCE+), Lettonie (PC.DEL/1714/22 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU COORDONNATEUR DES
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET
ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE**

Président, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/138/22/Rev.1 OSCE+), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1717/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1688/22), Fédération de Russie (PC.DEL/1687/22 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/1709/22 OSCE+), Ukraine, Suisse (PC.DEL/1720/22 OSCE+), Royaume-Uni, Géorgie (PC.DEL/1729/22 OSCE+), Albanie (PC.DEL/1711/22 OSCE+), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/1725/22 OSCE+), Kirghizistan, Turkménistan, Arménie (PC.DEL/1713/22), Ouzbékistan, Kazakhstan (PC.DEL/1694/22 OSCE+), Macédoine du Nord, Moldavie, Tadjikistan

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA CHEFFE DE LA MISSION DE
L'OSCE EN MOLDAVIE**

Président, Cheffe de la Mission de l'OSCE en Moldavie (PC.FR/16/22 OSCE+), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats potentiels ; ainsi que l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1718/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1695/22), Fédération de Russie (PC.DEL/1701/22), Türkiye (PC.DEL/1708/22 OSCE+), Ukraine, Suisse (PC.DEL/1722/22 OSCE+), Royaume-Uni, Norvège, Canada (PC.DEL/1700/22 OSCE+), Roumanie, Moldavie (PC.DEL/1723/22 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Provocations dangereuses auxquelles le régime de Kiev se livre avec le soutien de l'alliance occidentale d'États participants de l'OSCE et crimes qu'il continue de commettre contre la population civile* : Fédération de Russie (PC.DEL/1703/22) (PC.DEL/1728/22), Canada
- b) *Deuxième anniversaire du rapport sur la Biélorussie, établi au titre du mécanisme de Moscou, et anniversaire de l'invocation du mécanisme de Vienne par 35 États participants de l'OSCE en novembre 2021* : Canada (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, du Monténégro, de la Macédoine du Nord, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, de la

Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni et de l'Ukraine) (PC.DEL/1697/22), Biélorussie (PC.DEL/1704/22 OSCE+), République tchèque-Union européenne

- c) *Développements récents au Kosovo* : République tchèque-Union européenne (le Monténégro et la Macédoine du Nord, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays candidat potentiel ; ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1719/22), Canada (PC.DEL/1699/22 OSCE+), Monténégro (PC.DEL/1726/22 OSCE+), Albanie (PC.DEL/1710/22 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1721/22 OSCE+), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/1706/22 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1702/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1696/22), Serbie (PC.DEL/1727/22 OSCE+), Président

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

Annonces d'ordre technique relatives à la vingt-huitième réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, prévue à Łódź (Pologne), les 1^{er} et 2 décembre 2022 :
Président

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

- a) *Visite de la Secrétaire générale à Oslo les 3 et 4 novembre 2022* :
Secrétaire générale (SEC.GAL/139/22 OSCE+)
- b) *Point sur la fermeture de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine et du Bureau du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine le 31 octobre 2022* : Secrétaire générale (SEC.GAL/139/22 OSCE+), République tchèque-Union européenne
- c) *Demande exceptionnelle relative à une autorisation provisoire de dépenses supplémentaires compte tenu de la situation budgétaire en 2022* :
Secrétaire générale (SEC.GAL/139/22 OSCE+)
- d) *Participation de la Secrétaire générale, le 7 novembre 2022, au programme de formation à la paix et à la sécurité de 2022 donnant droit à des bourses et que l'OSCE gère conjointement avec le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU* : Secrétaire générale (SEC.GAL/139/22 OSCE+)

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 17 novembre 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence